



CHARTRE EDUCATIVE DE CONFIANCE

OUVERTURE A TOUS DE L'ETABLISSEMENT

Etablissement	Famille	Elève
<ul style="list-style-type: none"> *Notre école est un établissement d'enseignement privé catholique proposant un parcours d'éveil à la foi, de catéchèse et de culture chrétienne. * Il ne fait pas de distinction entre différentes confessions * Il est engagé envers l'état par un contrat dit d'association *Il respecte les programmes scolaires élaborés par le MEN *Il permet à chaque personne (parents-bénévoles) désireuse de s'engager, de participer à la vie scolaire (animation en catéchèse, participation aux activités scolaires, adhésion aux associations APEL/OGEC) 	<ul style="list-style-type: none"> *Accepte le caractère propre de l'école (l'éveil à la foi, la catéchèse, la culture chrétienne, les célébrations, les temps forts...). *Accepte le contrat avec l'Etat et la mise en œuvre pleine et entière des programmes scolaires. *Est invitée à participer à la vie de l'école (manifestations, adhésion-soutien aux associations) *S'engage à assurer le suivi scolaire de leur(s) enfants(s) et à en être des partenaires actifs 	<ul style="list-style-type: none"> *Se doit de respecter <ul style="list-style-type: none"> - les règles de l'école - ses camarades - toutes personnes travaillant ou intervenant dans l'école - le matériel et les locaux *Sait qu'il vient à l'école pour apprendre

CONFIANCE RECIPROQUE

Etablissement	Famille	Elève
<ul style="list-style-type: none"> *La communauté éducative accorde toute sa confiance aux parents * L'autorité parentale de chacun des parents est reconnue par principe * Une écoute attentive et active est proposée à chaque famille. Les échanges se font sous le sceau de la confidentialité. *Le dialogue entre les différents acteurs est privilégié *Des aides à la parentalité peuvent être proposées *Le rôle des deux associations APEL et OGEC est présenté à l'occasion des réunions de classe, en AG. 	<ul style="list-style-type: none"> *Accordent leur confiance à l'école Saint Martin et à travers elle à l'ensemble de l'équipe éducative (enseignants, asem, aesh, catéchistes, responsables des associations et les bénévoles ...) * Privilégient le dialogue dans toutes circonstances 	<ul style="list-style-type: none"> *Accepte les repères établis par l'école pour grandir sereinement * Reconnaît et s'engage à respecter l'autorité des adultes de l'école et celle de ses parents *Comprend et respecte les règles

VIE SCOLAIRE

Etablissement	Familles	Elève
<ul style="list-style-type: none"> *L'établissement dispose d'un règlement intérieur mis à jour régulièrement. *Il est validé en Conseil d'établissement. *Il précise les droits, les devoirs de chacun *Il est mis en ligne et consultable en permanence sur le site internet de l'établissement. *Il est transmis aux parents à chaque début d'année scolaire et autant de fois que nécessaire en cas de mise à jour. *Il est présenté à chaque nouvelle famille au moment de l'inscription. 	<ul style="list-style-type: none"> * Lisent le règlement et le signent à chaque envoi *S'engagent à faire respecter les règles à leur(s) enfant(s) en engageant un dialogue autour du négociable et du non négociable 	<ul style="list-style-type: none"> *Prend connaissance du règlement avec ses parents *Accepte la sanction annoncée en cas de non-respect d'une règle

COMMUNICATION INFORMATION

Etablissement	Familles	Elève
<ul style="list-style-type: none"> * Les familles sont destinataires en début d'année d'un calendrier présentant les manifestations, les projets prévus dans l'année. Cela est complété par le dispositif « réunion de classe» * Le site internet de l'établissement relaie nombre d'informations sur la vie de l'école * Chaque classe dispose d'une adresse mail permettant un dialogue direct et rapide entre enseignant et parents * La protection des données liées à la RGPD est activée * Les modalités de rencontres enseignant/parent sont présentées lors de l'inscription et rappelées lors des réunions de classe 	<ul style="list-style-type: none"> * Consultent leur boîte mails et répondent aux envois * Lisent les circulaires et autres documents transmis par l'établissement * Répondent aux invitations à participer aux réunions ou autres rdv * Transmettent toute information permettant un meilleur suivi de leur(s) enfant(s) * Prennent en compte les recommandations de l'école 	<ul style="list-style-type: none"> * Transmet le cahier de liaison à ses parents ou tout autre support permettant l'acheminement d'informations * Rappelle les évènements importants liés à l'école (Portes Ouvertes, Célébrations, déplacements en extérieur, participation à regroupement inter-écoles....) * Echange sur sa vie de classe, d'élève avec ses parents mais aussi avec son enseignant

SUIVI DE LA SCOLARITE

Etablissement	Familles	Elève
<ul style="list-style-type: none"> * Le contenu des programmes scolaires, les attendus en terme d'accompagnement aux devoirs, les modalités de l'Aide Individualisée ainsi que le rôle de l'enseignant spécialisé sont exposés lors des réunions de classe en début d'année * Un carnet de suivi et de réussite accompagne l'enfant sur tout le cycle 1 * Les résultats scolaires des élèves de cycle 2 et 3 sont transmis par voie numérique via un portail de collecte sécurisé * Des entretiens individuels de suivi de scolarité sont organisés dans l'année, entre enseignant et parents. Les horaires sont adaptés pour favoriser la venue de chacun. * Les démarches pour les orientations sont réalisées en collaboration étroite entre les parents et l'établissement 	<ul style="list-style-type: none"> * Assistent à la réunion de début d'année et à répondent positivement aux demandes d'entretiens dans l'année * Prennent l'initiative d'un rdv * Consultent et signent les différents supports de suivi de la scolarité de leur(s) enfant(s) * Effectuent les démarches préconisées par l'établissement * Préviennent l'établissement sur un changement de comportement de leur enfant 	<ul style="list-style-type: none"> * Sait pourquoi il vient à l'école * Fait ses devoirs à la maison * Ose demander de l'aide * Accepte l'aide proposée